



Concept de formation SAR

Brevet fédéral d'apiculteur/trice

Durée: 27 ½ jours

- **Module 5:** santé des abeilles
- **Module 4:** élevage, développement et création de colonies
- **Module 3:** produits apicoles
- **Module 2:** conduite du rucher
- **Module 1:** la vie des abeilles et leur environnement
- **Journée d'introduction**

Cadres SAR

Contrôleur/se d'exploitation

- Base et méthodologie du contrôle d'exploitation
- Perfectionnement des connaissances sur les produits apicoles et la production de miel
- Formation continue annuelle

Conseiller/ère apicole

Durée : 5 jours

- Méthodologie / didactique
- Perfectionnement des connaissances de la pratique apicole
- Formation continue annuelle

Moniteur/se-éleveur/se

Durée : 5 jours

- Méthodes et pratiques d'élevage
- Reproduction et hérédité
- Formation continue annuelle

- **Formation continue:** assurée par les conseillers apicoles et les moniteurs-éleveurs ou d'autres experts au sein des fédérations, si nécessaire avec l'appui du service sanitaire apicole.
- **Expérience apicole :** activités individuelles avec ses propres colonies d'abeilles et échange lors des diverses activités au sein des sociétés d'apiculture

Cours de base

Durée: 14-18 demi-journées réparties sur 2 ans

Contenu: abeilles et environnement
pratiques et gestion apicoles
produits apicoles et santé des abeilles

Organisation: fédérations ou sociétés cantonales apicoles

Matériel: livre L'apiculture – une fascination, et classeur de formation pour les cours de base